

Table des matières

Section 1.	Propos liminaires	9
Section 2.	La genèse des réseaux fermés d'énergie	10
§ 1.	L'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne <i>Citiworks AG</i> et les modifications législatives européennes subséquentes	10
§ 2.	La transposition de l'article 28 de la directive 2009/72/CE	12
§ 3.	La nouvelle directive énergie renouvelables	14
Section 3.	Le mode de fonctionnement d'un réseau fermé d'énergie	19
§ 1.	Conditions	19
§ 2.	Acteurs principaux	20
A.	Le gestionnaire du réseau fermé	20
B.	L'utilisateur du réseau fermé de distribution	20
§ 3.	Tâches comprises dans la gestion d'un réseau fermé	21
§ 4.	Avantages	22
§ 5.	Désavantages	22
§ 6.	Focus sur une question d'ordre fiscal	23
Section 4.	La situation des réseaux fermés d'énergie en Région de Bruxelles-Capitale	23
Section 5.	La situation des réseaux fermés d'énergie en Région flamande	25
Section 6.	La situation des réseaux fermés d'énergie en Région wallonne	26
§ 1.	Répartition des compétences	26
§ 2.	L'analyse de l'autorité de régulation régionale	30
§ 3.	Dispositions législatives et réglementaires	32
§ 4.	Réseau fermé professionnel d'électricité	33
A.	Légalisation d'un réseau fermé professionnel d'électricité	33
B.	Obligations du gestionnaire de réseau fermé professionnel	35
§ 5.	Contexte de déclaration d'un réseau fermé professionnel existant en Région wallonne	36
§ 6.	Contrats avec les utilisateurs du réseau fermé professionnel	37
A.	Tarifs	37
B.	Facturation et données à communiquer aux utilisateurs d'un réseau fermé professionnel	38

C.	Confidentialité	38
D.	Modalités d'exploitation, d'entretien et de développement du réseau	38
E.	Éligibilité des clients avals	39
F.	Contrats avec les gestionnaires du réseau de distribution (GRD) et/ou du réseau de transport local (GRTL)	39
G.	Raccordement	39
H.	Conformité technique du réseau	40
§ 7.	Réseau fermé professionnel de gaz	40
A.	Le gestionnaire de réseau professionnel de gaz	41
B.	Autres obligations du gestionnaire du réseau professionnel de gaz	43
§ 8.	Les microréseaux	43
A.	Les communautés énergétiques locales	47
B.	Réseaux d'énergie thermique	48
Section 7.	Épilogue	49
ANNEXES		51
1.	Schéma	51
2.	Exemples de formulaires de demande	52
2.1.	Demande de régularisation en Région wallonne	52
2.2.	Demande de licence de fourniture en Région flamande	56
2.3.	Demande de licence de fourniture en Région de Bruxelles-Capitale (pas encore en tant que réseau fermé)	61